

L'INDICATEUR 41

Janvier 2011

Tableau de bord de conjoncture

N° 53

Ce numéro de L'Indicateur 41 porte sur les données du 3ème trimestre 2010, à l'exception de quelques éléments du marché du travail (octobre). La mention du millésime figure en encadré à côté de chaque série.

LE CHÔMAGE REFLUE ENFIN

En France comme dans la zone euro, l'activité a ralenti au 3ème trimestre, malgré le renforcement de la demande intérieure. Le PIB de notre pays se serait accru de 0,4 %, contre + 0,7 % au trimestre précédent. En **Loir-et-Cher**, à la lecture des indicateurs de cet été 2010, le **sentiment global** est **plutôt rassurant**. Cependant, la situation est loin d'être éclaircie et certaines évolutions font planer des menaces sur des pans importants de l'économie départementale, en particulier la construction.

Les **signaux d'activité** apparaissent **contradictoires**. L'évolution des **chiffres d'affaires** montre que la pause estivale a été très marquée. De surcroît, ils sont inférieurs au niveau atteint en 2009 à la même époque. Le nombre des **logements mis en chantier** se situe à un niveau modeste et la chute des autorisations n'incite pas à l'optimisme. En revanche, la plupart des autres éléments de conjoncture montrent une évolution positive.

Les **flux d'échange de marchandises avec l'étranger ont fortement augmenté**, les importations davantage encore que les exportations. Les achats liés à l'activité des entreprises sont toujours sur une tendance ascendante, avec une mention particulière pour les machines et équipements et les produits chimiques de base. Les **investissements** opèrent un redressement, de même que les superficies nouvelles de **locaux destinés aux activités** ; pour ces derniers, on constate néanmoins

que l'industrie et la logistique ne participent pas au mouvement, porté essentiellement par le secteur de l'artisanat, les équipements collectifs et les surfaces de bureaux.

L'**accroissement des offres d'emploi et des embauches** se poursuit nettement. Les postes demeurent pour l'essentiel dévolus à l'**intérim** mais les CDI sont un peu plus nombreux également. L'**emploi** serait **reparti à la hausse** en Loir-et-Cher, tant sur le trimestre que sur les 12 mois écoulés (670 postes supplémentaires) ; cette vitalité est propre au département. La situation financière des entreprises tend par ailleurs à la normale.

L'un des phénomènes majeurs réside toutefois dans le **repli du chômage**. Là encore, le Loir-et-Cher fait figure de précurseur puisque dans le Centre et en France le nombre des demandeurs demeure plus élevé qu'un an auparavant. Le mouvement profite essentiellement à la main-d'œuvre masculine et aux jeunes.

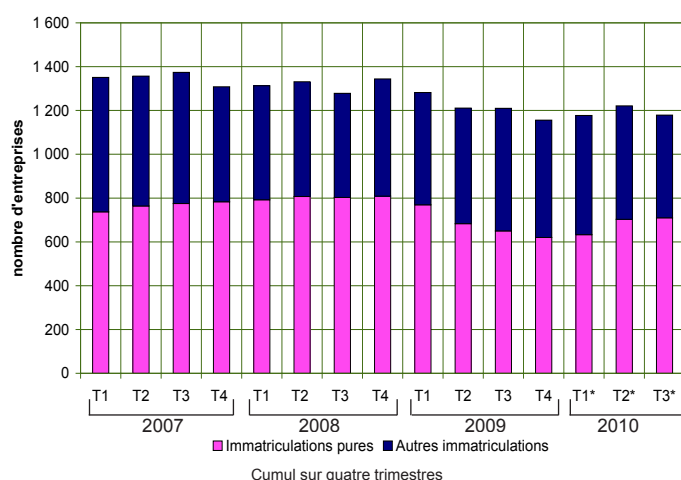
Les indicateurs de **précarité** montrent d'ailleurs une amélioration : moins de bénéficiaires du RSA et de dossiers de surendettement.

*Rappelons que l'Observatoire met à disposition sur son site Internet PILOTE41.fr un **tableau d'indicateurs conjoncturels** bénéficiant d'une mise à jour dès réception de nouvelles statistiques.*

Démographie des entreprises

1 Créations d'entreprises industrielles et commerciales

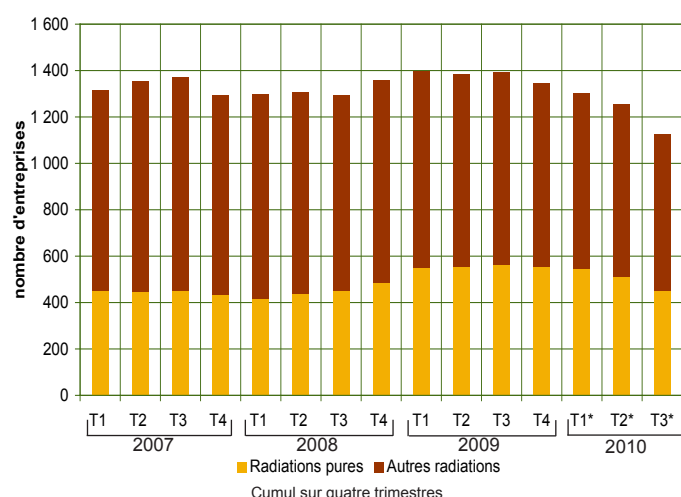
3^{ème} trim. 10



Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher - *données provisoires

2 Radiations d'entreprises industrielles et commerciales

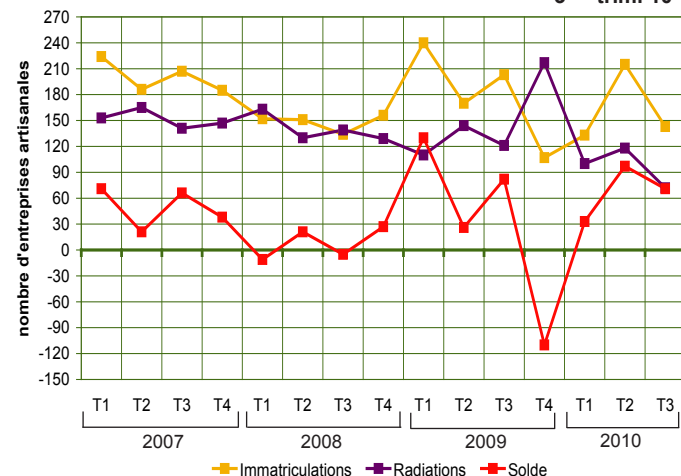
3^{ème} trim. 10



Source : Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher - *données provisoires

3 Mouvements des entreprises artisanales

3^{ème} trim. 10



Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher - Répertoire des Métiers

La création d'entreprise s'est stabilisée

Les résultats des deux premiers trimestres ont été encourageants (207 créations à chaque fois). Entre juillet et septembre, **153 immatriculations pures** (1) ont été enregistrées, selon les données provisoires de la CCI, soit quelques unités de plus qu'au cours de l'été 2009. En **données cumulées sur 12 mois**, le **total** est supérieur au précédent : **710 créations**, soit **60 de plus**. L'évolution est positive notamment pour la construction, le commerce et les services collectifs. En revanche, l'industrie accuse un repli d'une dizaine d'unités.

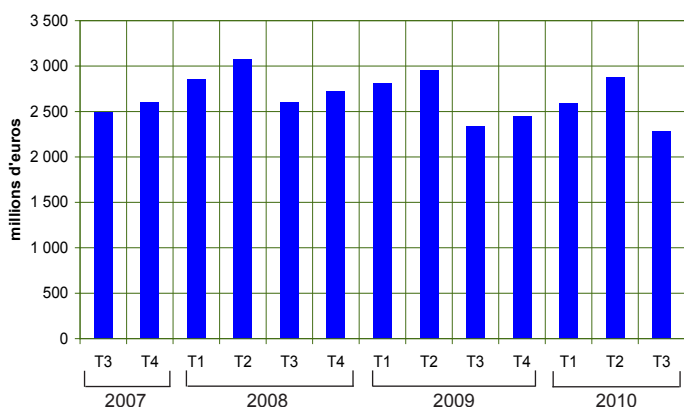
Les données définitives les plus récentes (deux derniers trimestres 2009) montrent que le nombre des **radiations** (2) tend à augmenter, tout en restant plutôt en-dessous de celui des créations.

Comme cela a été précisé antérieurement, les évolutions de l'artisanat sont perturbées par **l'inscription de nombreux auto-entrepreneurs** au Répertoire des Métiers ; cette inscription est obligatoire depuis le 1er avril 2010 pour ceux dont l'activité principale relève du secteur artisanal. On note d'ailleurs une recrudescence d'inscriptions entre avril et juin (215). En revanche, le total est plus modeste durant l'été, avec **143 créations d'entreprises artisanales** (3) soit une **soixantaine de moins** qu'au 3^{ème} trimestre 2009. Les **disparitions** demeurent assez peu nombreuses (72), mais le phénomène de régularisation en fin d'année apparaît de plus en plus important (217 radiations au dernier trimestre 2009 par exemple). En **cumul annualisé**, le nombre des immatriculations est en chute prononcée (598, - 171), tandis que celui des radiations est stable (507, + 3).

Activité économique

1 Chiffres d'affaires des entreprises

3^{ème} trim. 10



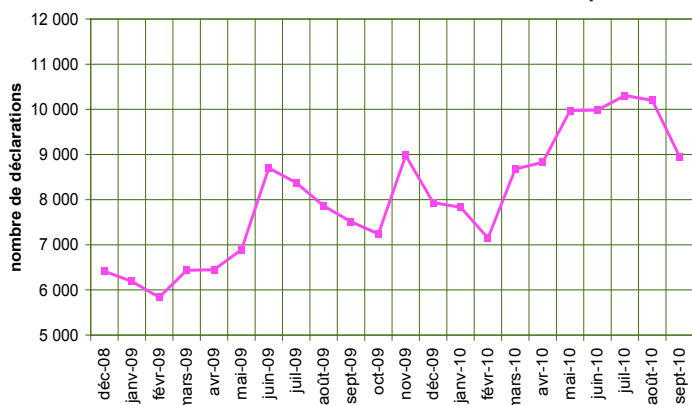
Source : Direction des Services Fiscaux : chiffre d'affaires des entreprises au régime réel normal (EM, ET, ES, EB, EO, AM), y compris régimes mini réel (RM, RT, RS) et simplifié agricole (AET), y compris les entreprises installées en Loir-et-Cher mais relevant de la Direction des grandes entreprises.

Une amélioration de l'activité qui ne se traduit pas dans les chiffres d'affaires

L'activité économique du Loir-et-Cher ne redécote pas vraiment. Le montant global des **chiffres d'affaires** des entreprises du département **1** au 3^{ème} trimestre s'inscrit en **recul de 2,2 %** par rapport à celui de l'été 2009. Cette évolution est du même ordre que celle enregistrée au trimestre précédent (- 2,5 %). **Le cumul annuel** affiche en conséquence un **repli de 5,8 %**.

2 Recours au travail temporaire

Septembre 10

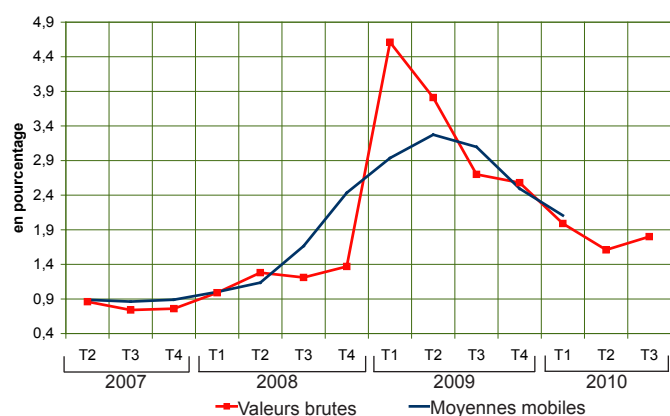


Source : Urssaf (Services statistiques régionaux) - Déclarations préalables à l'embauche. Il convient d'accorder une valeur relative à ces chiffres : toutes les déclarations préalables effectuées ne se traduisent pas forcément par une embauche.

Cette évolution des chiffres d'affaires apparaît pourtant en contradiction avec celle des **besoins en main-d'œuvre d'appoint**. Ces derniers se trouvent en effet en **augmentation** assez sensible. L'URSSAF a enregistré **29 463 déclarations d'embauche 2** en provenance des agences **d'intérim** entre juillet et septembre, soit **24 % de plus** que durant l'été 2009. En **données cumulées**, la progression est du même ordre.

3 Taux de reste à recouvrer des cotisations Urssaf

3^{ème} trim. 10



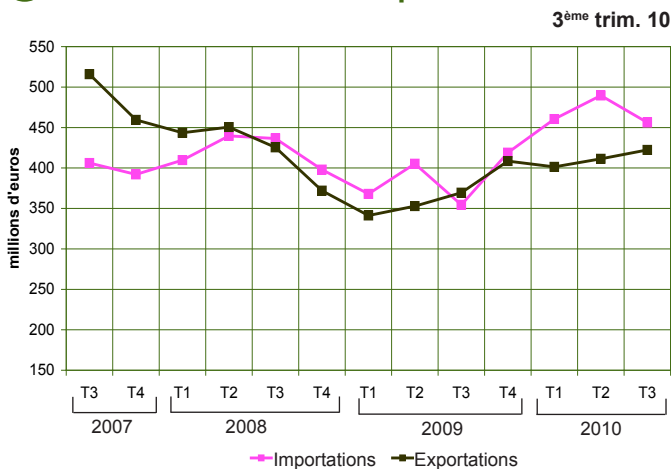
Source : Urssaf - Services statistiques régionaux

La situation financière des entreprises continue à s'améliorer : la **part des cotisations URSSAF restant dues à l'échéance 3** s'établit à **1,8 %** au 30 septembre, **contre 2,7 %** un an auparavant. Selon l'organisme gestionnaire, le nombre de sollicitations d'échelonnement de paiement des cotisations est de plus en plus proche d'un niveau normal.

Au 30 septembre, **3,5 % des établissements présentent une dette sociale significative** auprès de l'URSSAF, soit **0,9 point de moins** qu'en septembre 2009. L'amélioration est plus marquée que dans l'ensemble de la région (- 0,3 point).

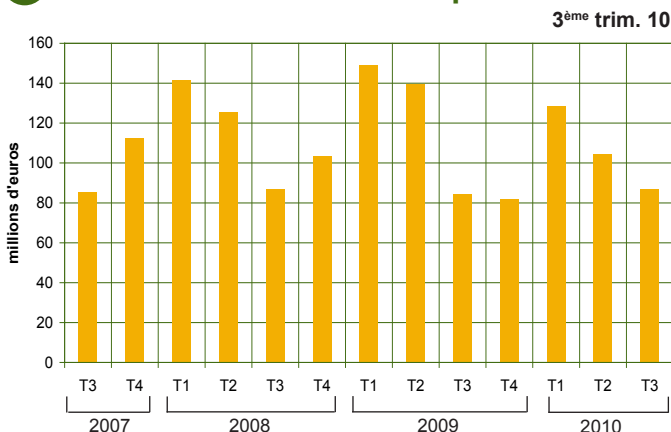
Activité économique

4 Commerce extérieur de produits industriels



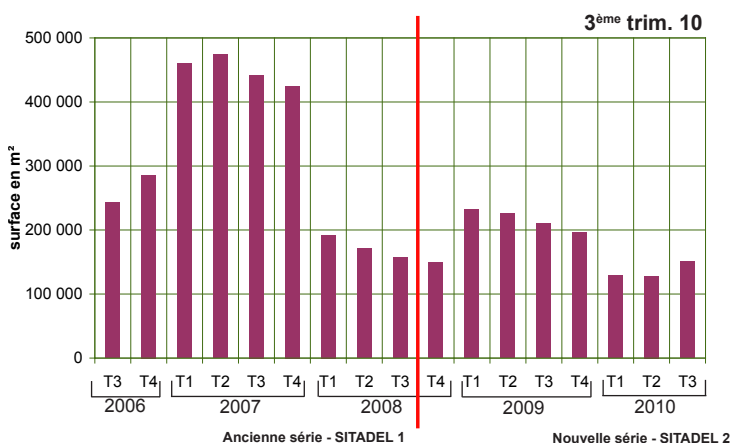
Source : Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects - Centre

5 Investissements des entreprises



Source : Direction des Services Fiscaux. Le montant des investissements est reconstitué à partir de la TVA déductible sur immobilisations inscrites au bilan et concerne les entreprises qui déclarent selon le régime réel normal. Les investissements sont issus des déclarations déposées au cours des trimestres indiqués.

6 Locaux d'activités (constructions commencées*)



Source : DREAL - Fichier SITADEL

*Cumul glissant sur quatre trimestres

Le commerce extérieur en forte augmentation

Le ralentissement du commerce mondial a peu affecté les échanges de marchandises des entreprises de notre département. Entre juillet et septembre, les **exportations** se sont élevées à 456 M€ **4**, en **hausse de 14,3 %** par rapport au 3^{ème} trimestre 2009. Cette évolution est très comparable à celle enregistrée dans le Centre (+ 16,5 %) et en France (+ 15 %). Elle repose comme d'habitude sur quelques valeurs sûres (parfums et cosmétiques, équipements automobiles), mais s'y adjoignent depuis plusieurs trimestres **les machines et équipements destinés aux entreprises**, ainsi que le cuir et les bagages. Pour ce trimestre, on constate une montée en puissance des produits chimiques de base, des produits en plastique et des métaux non ferreux. Il convient de signaler à l'inverse un repli important des produits agroalimentaires et surtout pharmaceutiques.

La progression des **importations** a franchi un nouveau palier. Elles ont atteint 456 M€, soit **29 % de plus** qu'à l'été 2009 (Centre : + 16,2 %, France : + 20,5 %). Les évolutions très largement positives pour **les machines et équipements destinés aux entreprises**, les produits chimiques de base, le matériel électrique, les composants électroniques sont significatifs d'une activité plus soutenue, mais aussi probablement en partie d'une reconstitution des stocks.

Le décalage persistant entre les flux, continue de générer un **déficit de la balance commerciale** du Loir-et-Cher : - 34 M€ pour le trimestre. Au 30 septembre, le **taux de couverture**¹ s'établit à **92,6 %** dans le département (104,8 % pour la région).

Un bon niveau d'investissement

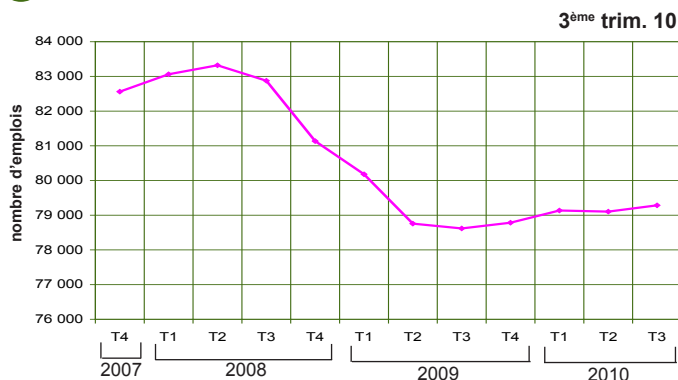
Les **investissements des entreprises** se redressent ; leur montant s'est établi à **87 millions d'euros** entre juillet et septembre **5**. Il est **supérieur de 3,1 %** à celui du 3^{ème} trimestre 2009 et se situe à un niveau comparable au volume des étés 2007 et 2008. Le **cumul annualisé** s'établit à 402 millions d'euros, en **recul de 16 %** par rapport à la période antérieure. Rappelons qu'un record avait été atteint au 1^{er} trimestre 2009.

La tendance s'est inversée pour **les nouvelles surfaces destinées aux activités**. En effet, **40 700 m²** ont été lancés entre juillet et septembre **6**, soit **122 % de plus** que durant l'été 2009, qui avait cependant été marqué par un volume particulièrement modeste. En **cumul sur 12 mois**, le total (150 500 m²) est d'ailleurs toujours **en repli, - 28 %** (- 25 % dans le Centre, - 27 % en France). Le secteur public (santé, enseignement, social, etc.), les bureaux et l'artisanat sont bien orientés, tandis que l'industrie, la logistique et l'agriculture accusent un net recul. Le redressement devrait toutefois se poursuivre, le volume des **autorisations** du trimestre s'inscrivant en **forte hausse** par rapport à la même période de l'année précédente.

(1) Le taux de couverture est le rapport entre les exportations et les importations en valeur.

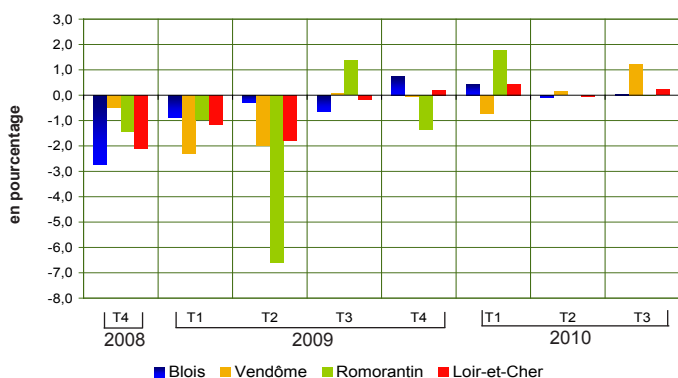
Emploi salarié

1 Evolution de l'emploi salarié en données CVS



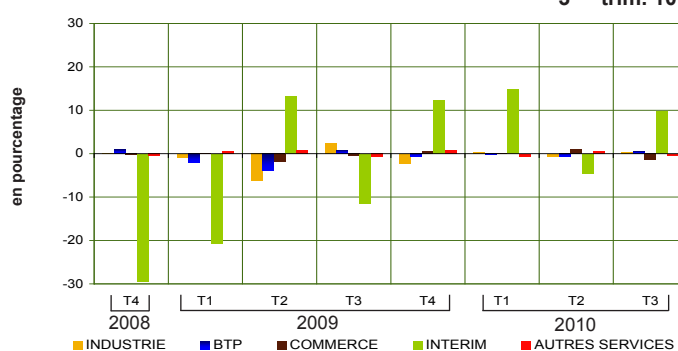
Source : Urssaf de Loir-et-Cher

2 Evolution de l'Emploi salarié en données CVS par zone d'emploi (en %)



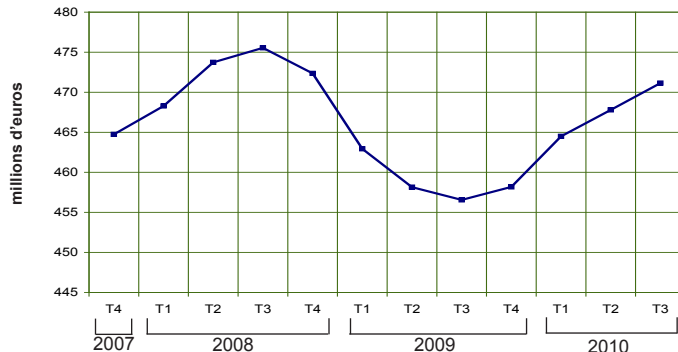
Source : Urssaf de Loir-et-Cher

3 Evolution de l'Emploi salarié en données CVS par grand secteur (en %)



Source : Urssaf de Loir-et-Cher

4 Evolution de la masse salariale en données CVS



Source : Urssaf de Loir-et-Cher

670 postes de travail supplémentaires en un an dans le département²

Selon les données provisoires de l'URSSAF, les entreprises du secteur privé non agricole auraient **créé 180 postes** au cours du 3^{ème} trimestre (en données corrigées des variations saisonnières), soit **+ 0,2 %** ¹. Le Loir-et-Cher compterait ainsi près de **79 300 salariés** au 30 septembre 2010. Pour la première fois depuis juin 2008, le **taux de croissance annuel redevient positif : + 1 %** ; il correspond à la **création nette de 670 postes**. Cette dynamique est plus accentuée en Loir-et-Cher, la moyenne régionale ne s'élevant qu'à + 0,3 % (France : + 0,7 %).

Les écarts entre les bassins d'emploi sont toujours importants ². Le **Blaisois** enregistre un **gain de 530 postes** sur un an (+ 1,1 %). La progression est limitée en **Vendômois** (+ **85 postes**, + 0,6 %) mais le rebond est net sur le trimestre (+ 180 postes). Le **Romorantinais** compte **50 emplois de plus** qu'en septembre 2009 (+ 0,3 %), avec une stabilité au cours de l'été.

Ce bilan positif est une fois encore largement dominé par l'**augmentation des emplois intérimaires** : + 9,9 % sur le trimestre, **+ 35,4 % sur l'année**, correspondant à **1 080 postes supplémentaires** ³. Les gains dans l'**industrie et la construction** au cours de l'été (respectivement 95 et 40 postes) ne compensent que partiellement les pertes antérieures ; sur an, le débours est de 500 emplois pour la première et de 75 pour le second. A l'inverse, le **commerce** et les **services**³ auraient subi des **pertes** entre juillet et septembre (170 et 150 postes) qui ont largement entamé les excédents engrangés antérieurement.

La **masse salariale** ⁴ des **entreprises du secteur concurrentiel** du département s'est **accrue de 0,7 % en trois mois** (en données corrigées des variations saisonnières) et de **3,2 % en un an** (région : + 1,8 %, France : + 2,5 %).

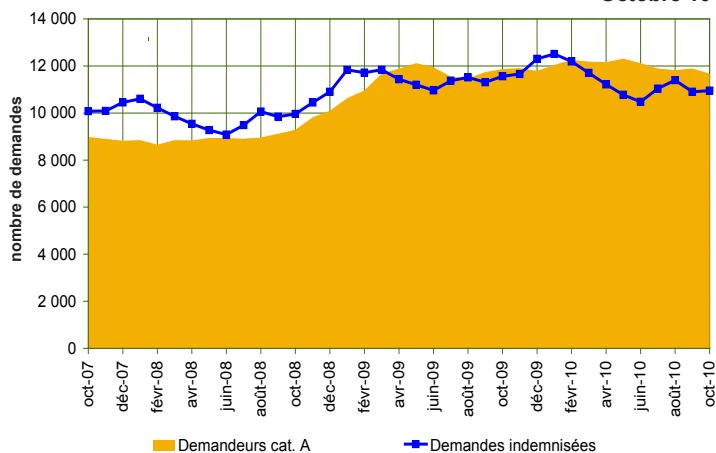
2) Rappelons que depuis le 1^{er} trimestre 2006, l'Indicateur 41 intègre l'exploitation des séries statistiques nouvellement diffusées par l'URSSAF sur l'emploi salarié et la masse salariale. Celles-ci sont disponibles par zone d'emploi et grand secteur d'activité, en données corrigées des variations saisonnières. Elles ne prennent pas en compte la fonction publique d'Etat et le secteur agricole. Les séries sont révisées sur les quatre derniers trimestres.

(3) Hors intérim.

Emploi et marché du travail

1 Demandes d'Emploi en Fin de Mois (DEFM)

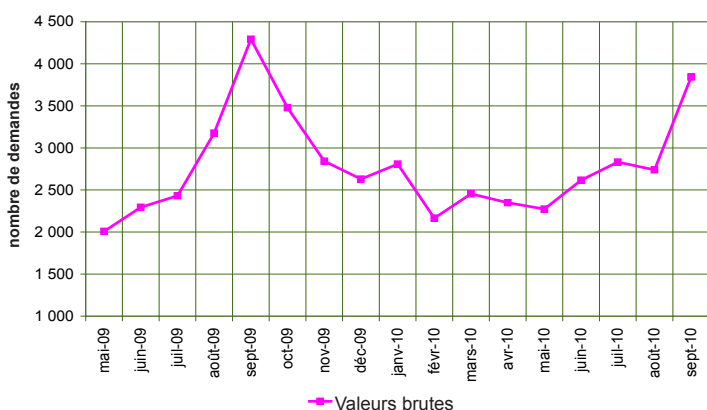
Octobre 10



Source : Pôle emploi Centre
Demandes d'Emploi en Fin de Mois corrigées des variations saisonnières
Sont exclues des demandes indemnisées les personnes en formation ou en pré-retraite

2 Demandes d'emploi enregistrées (toutes catégories)

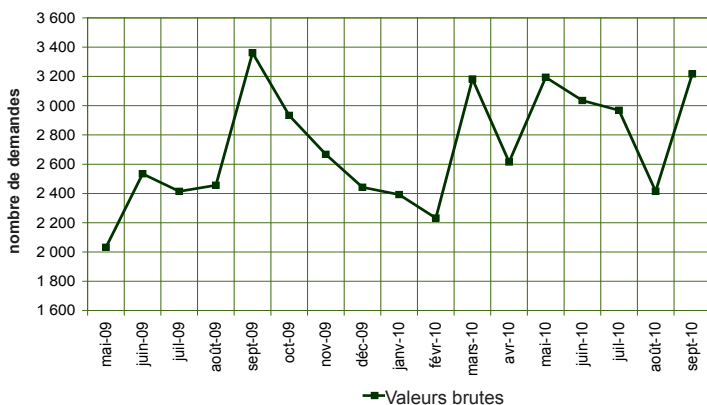
Septembre 10



Source : Pôle emploi Centre
Demandes d'emploi enregistrées : représentent le nombre de personnes qui s'inscrivent à l'Anpe chaque mois pour différents motifs (fin de contrat, première entrée, licenciement économique, etc.) Cette statistique mesure un flux.

3 Demandes d'emploi sorties (toutes catégories)

Septembre 10



Source : Pôle emploi Centre
Demandes d'emploi sorties : représentent le nombre de personnes (alors inscrites à l'ANPE) qui sortent des listes de cette agence chaque mois pour différents motifs (reprise d'emploi, entrée en stage, arrêt de la recherche, etc.) Il s'agit également d'une statistique de flux.

Le chômage enfin en recul en Loir-et-Cher

Au 31 octobre, le Loir-et-Cher compte **11 676 demandeurs d'emploi de catégorie A*** **1** en données corrigées des variations saisonnières. **Au cours du mois, le chômage a diminué de 1,8 %, davantage que dans le Centre (- 1,1 %) et en France (- 0,8 %).** **Sur un an, le département enregistre une baisse de 1,6 %, alors que la croissance se poursuit en région (+ 3,2 %) et dans le pays (+ 1,8 %).**

Le nombre des personnes immédiatement disponibles, qu'elles aient ou non travaillé au cours du mois précédant leur inscription (catégories A, B et C) s'élève à 19 225 au 31 octobre (CVS). **Le rythme annuel d'évolution est lui aussi redevenu négatif (- 0,8 %) ; il est nettement plus favorable que les moyennes du Centre (+ 3,4 %) et de la France (+ 5,2 %).**

L'amélioration concerne essentiellement les **hommes**, qui avaient été les plus atteints par la flambée du chômage (- **6,4 %** en donnée brutes), alors qu'une légère augmentation est constatée pour les **femmes (+ 0,2 %)**. La décline se poursuit pour les **jeunes** sur un rythme élevé (- **10,3 %** en un an). La situation peine en revanche à se redresser pour les **plus de 50 ans** (+ **16 %** ; région : + **19 %**, pays : + **15 %**). Le rythme annuel d'évolution du nombre de **chômeurs de longue durée** s'est **nettement réduit (+ 8,6 %** pour la catégorie A) ; il est désormais très largement inférieur à celui de la région et du pays (supérieur à **22 %**).

Cette inversion de tendance du chômage trouve essentiellement sa source dans l'évolution des flux : **moins d'entrées et plus de sorties**. Au 3ème trimestre, Pôle Emploi a enregistré en Loir-et-Cher **9 414 nouvelles demandes** de catégorie A, B, C. **2** Ce total représente un **recul de 4,9 %** par rapport à l'été 2009. Cette évolution se situe entre les moyennes régionale (- **6,6 %**) et nationale (- **3,6 %**). **Tous les motifs d'inscription sont en vif repli** et notamment les licenciements économiques. **Seule exception, les fins de mission d'intérim (+ 11 %)**. Rappelons qu'aucune évolution annuelle n'est pour l'instant réalisable, la nouvelle série statistique n'ayant été mise en place qu'en janvier 2009.

(4) De nouvelles règles de comptabilisation des chômeurs ont été mises en œuvre à partir de février 2009. La distinction ne se fait plus par rapport au type d'emploi recherché (durable ou saisonnier, à temps plein ou partiel), mais selon la position au regard de l'emploi dans le mois précédent l'inscription. Les anciennes catégories 1 à 8 ont ainsi été remplacées par 5 catégories :

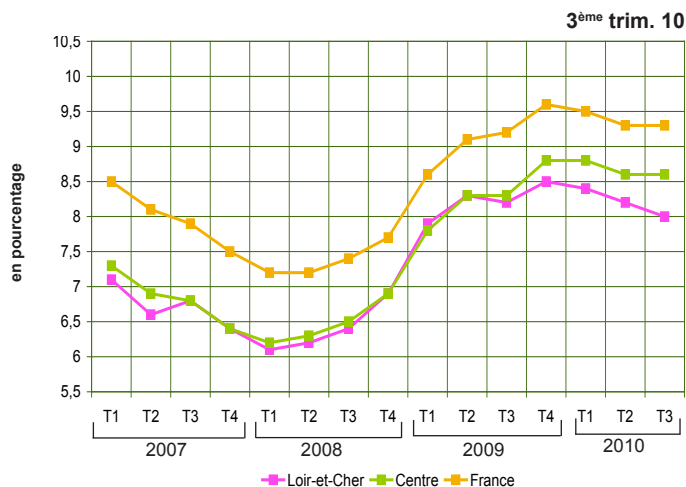
- Cat A : personnes immédiatement disponibles, n'ayant pas du tout travaillé le mois précédent ;
- Cat B : personnes immédiatement disponibles, ayant travaillé moins de 78 h le mois précédent ;
- Cat C : personnes immédiatement disponibles, ayant travaillé plus de 78 h le mois précédent ;
- Cat D : personnes non disponibles immédiatement en raison d'un stage, d'une formation, de la maladie... (ancienne cat 4) ;
- Cat E : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi (ancienne cat 5).

Par ailleurs, l'ensemble des séries sera désormais corrigé des variations saisonnières. Pour permettre un suivi dans le temps, les catégories A, B et C ont fait l'objet d'une rétroprotection depuis début 1997 pour les données départementales.

Aucune donnée n'est pour l'instant diffusée par zone d'emploi. De nouvelles séries devraient voir le jour prochainement.

Emploi et marché du travail

4 Taux de chômage (nouvelle série corrigée)

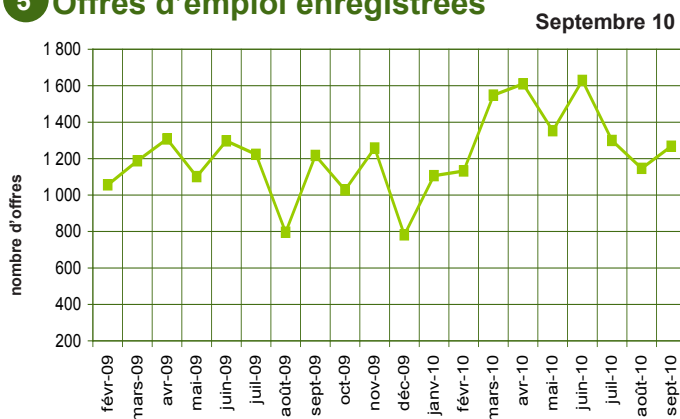


Source : DIRECCTE Centre

Les **sorties du chômage** 3 sont donc **plus nombreuses** : 8 600 comptabilisées par Pôle Emploi entre juillet et septembre (3 catégories A, B et C), soit 4,5 % de plus qu'au 3^{ème} trimestre 2009. Les reprises d'emploi bondissent en particulier de 39 %. Sur les neuf premiers mois de l'année, le ratio **sorties / entrées** est largement **positif** en Loir-et-Cher (105 %), alors qu'il est inférieur à 100 % dans le Centre (98 %) et en France (97 %).

Le **taux de chômage du département** 4 s'établit à **8,0 %** au 30 septembre. En un an, il a **baissé de 0,2 point**, tandis qu'il a augmenté de 0,3 point dans la région (8,6 %) et de 0,1 point en France (9,3 %). Il est stable dans la **zone d'emploi de Vendôme (8,0 %)**, en recul de 0,1 point dans celle de **Blois (7,9 %)** et de 0,3 point dans celle de **Romorantin (8,5 %)**.

5 Offres d'emploi enregistrées

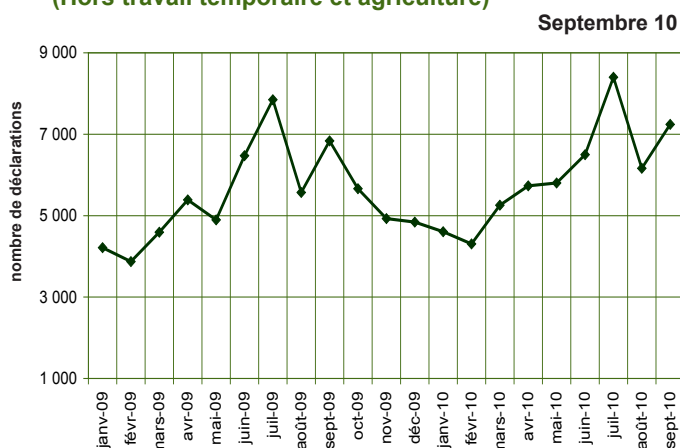


Source : Pôle emploi Centre

Les offres d'emploi continuent à s'étoffer

Au cours de l'été, les services de Pôle emploi ont collecté **3 713 offres** 5 en Loir-et-Cher soit **14,7 % de plus** qu'au 3^{ème} trimestre 2009. La croissance est moins soutenue dans les territoires de référence (entre 7 et 9 %). En **données cumulées sur 12 mois**, le total est lui aussi nettement supérieur au précédent (**+ 15,5 %**) ; dans le Centre et en France, la progression est voisine de 9 %.

6 Déclarations préalables à l'embauche (Hors travail temporaire et agriculture)



Source : Urssaf (Services statistiques régionaux)

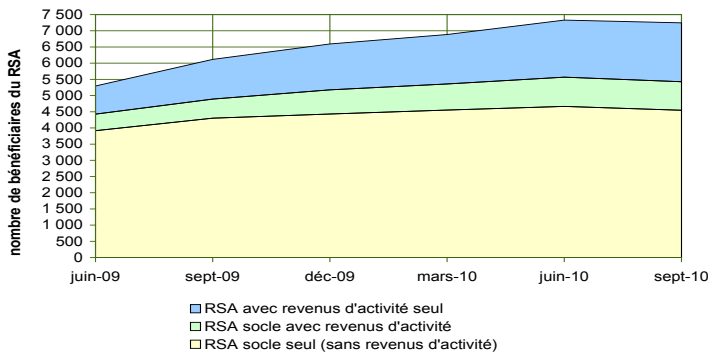
Il convient d'accorder une valeur relative à ces chiffres : toutes les déclarations préalables effectuées ne se traduisent pas forcément par une embauche

L'URSSAF a reçu **21 805 déclarations d'embauche** (hors agriculture et intérim) 6 au 3^{ème} trimestre, soit **7,7 % de plus** que durant l'été 2009. L'évolution est positive dans tous les secteurs, à l'exception du BTP (- 2 %). Elle est plus soutenue dans l'industrie (+ 20 %) et le commerce (+ 15 %). Il convient de souligner également que le nombre **d'embauches directes en CDI** est nettement plus élevé qu'au 3^{ème} trimestre 2009 (**+ 10 %**) ; l'URSSAF constate + 8 % pour les CDD courts et + 5 % pour les CDD longs.

Conditions de vie

1 Revenu de Solidarité Active (RSA)

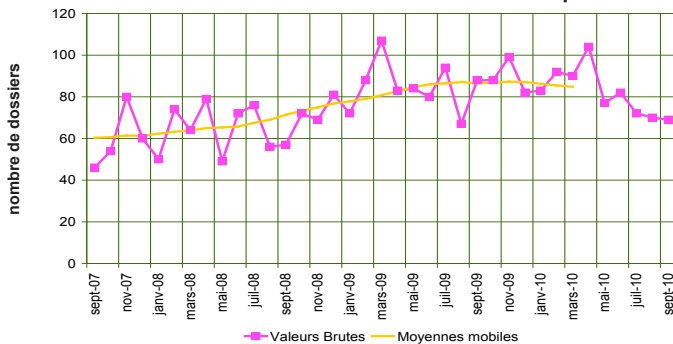
Septembre 10



Source : CNAF

2 Dossiers de surendettement déposés

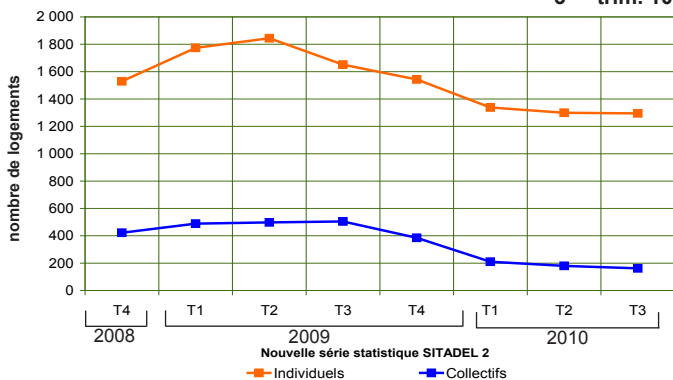
Septembre 10



Source : secrétariat de la Commission de surendettement

3 Logements commencés en Loir-et-Cher (cumul glissant sur 4 trimestres*)

3^{ème} trim. 10

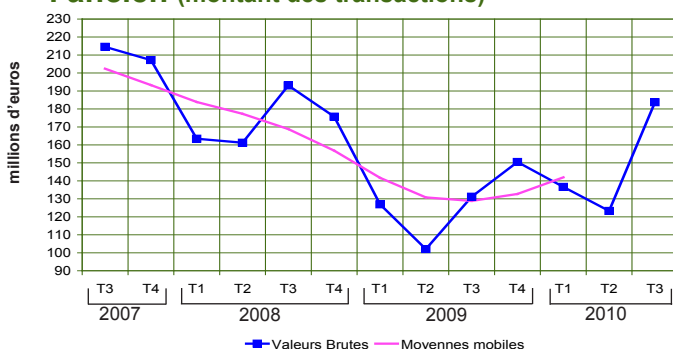


Source : DREAL - Sitadel

(*) Il s'agit du cumul sur les 4 derniers trimestres effectué à un moment donné

4 Evolution du marché immobilier dans l'ancien (montant des transactions)

3^{ème} trim. 10



Source : Direction des Services Fiscaux - Base reconstituée d'après le montant des taxes relatives aux droits de mutations à titre onéreux.

Le nombre des bénéficiaires du RSA a diminué durant l'été

Au 30 septembre, le Loir-et-Cher compte **7 246 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active⁵** **1**, tous types confondus (hors régime agricole). Pour la première fois, on enregistre une **baisse** au cours du trimestre (- 1,2 %). Sur un an, leur nombre est en forte hausse (+ 18,5 %), mais il convient de souligner à nouveau que les statistiques sont difficiles à analyser du fait de la mise en œuvre progressive du dispositif.

Rappelons que selon les analystes de la Banque de France le **surendettement** **2** doit être observé sur 6 mois, en raison de fortes fluctuations trimestrielles. En Loir-et-Cher, la Commission a reçu **474 nouveaux dossiers** entre avril et septembre 2010, soit **4,4 % de moins** que durant la même période de 2009. Cette évolution est un peu plus favorable que celle constatée en région (- 0,7 %), et dans le pays (+ 1,4 %). Le **cumul annualisé** est légèrement **supérieur** au précédent, quel que soit le territoire (+ **2,3 en Loir-et-Cher**, + 1,7 % dans le Centre, + 2,5 % en France).

Moins de logements mis en chantier

Contrairement à ce que laissait espérer les autorisations délivrées en début d'année, la **construction de nouveaux logements** **3** est restée au même niveau qu'aux deux trimestres précédents, qui figurent parmi les plus modestes de ces dix dernières années. Entre juillet et septembre, on recense **335 mises en chantier**, soit **6 % de moins** qu'à l'été 2009 (Centre : - 11 %). Les volumes sont presque stables pour **les maisons individuelles** (- 1,2 %) mais quasiment inexistantes **dans le collectif** (12 unités). En **données cumulées sur 12 mois**, le **repli** est sévère : **32 % de moins** qu'au cours de la période antérieure (Centre : - 9 %). Aucune reprise n'est attendue à court terme, bien au contraire, puisque le **nombre des autorisations est en recul de 20 %** par rapport au 3^{ème} trimestre 2009.

En revanche, le marché de **l'immobilier ancien** **4** a connu un **rebond** très appuyé. Le **volume des transactions** a atteint 184 M€ entre juillet et septembre, en **hausse de 49 %** en trois mois. Il **dépasse également de 40 %** son niveau de l'été 2009. En **cumul annualisé**, le total (594 M€) est en conséquence **supérieur de 11 %** au précédent.

(5) Le Revenu de Solidarité Active (RSA) (1) remplace les dispositifs RMI et API (Allocation Parent Isolé). Il recouvre trois types de situation. Le « rSa socle seul » concerne des foyers sans revenu d'activité, ou dont au moins un des membres est en période de cumul intégral ; le « rSa socle et activité » concerne des foyers disposant de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire ; le « rSa activité seul » s'adresse à des foyers avec de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire.

Réalisé avec le concours financier du Conseil Général

Directeur de la publication : Alain QUILLIOUT

Conception / réalisation : Observatoire

Publication électronique - Dépôt légal à parution - ISSN N° 1278-6950